

## Choix des UE de L2

Par **Miyuki**, le **03/09/2009** à **10:42**

Coucou :)) Image not found or type unknown

Je fais appel à vous pour essayer de choisir au mieux mes UE. Merci d'avance.

**SEMESTRE 3**

UE complémentaire : au choix un cours avec TD et un sans TD :

- Droit pénal général
- Science politique 1
- Finances publiques

UE optionnels : deux matières au choix :

- Matière non choisie dans UE complémentaire
- Histoire du droit (1799-1914)
- Comptabilité générale

Alors en complémentaire je pensais prendre en TD droit pénal et finances publiques sans TD. Mais pour les UE options j'en ai aucune idée. Ma mère pense que je devrais prendre comptabilité car cela peut toujours servir mais j'ai peur que cela soit trop 'math' pour moi et à vrai dire je ne sais pas vraiment ce que l'on apprend dans cette matière.

**SEMESTRE 4**

UE complémentaire : au choix un cours avec TD et un sans TD :

- Procédure pénale
- Science politique 2
- Droit fiscal

UE optionnels : une matière obligatoire et une matière au choix :

- Institution européenne (obligatoire)
- Matière non choisie dans UE complémentaire
- Droit des affaires

En complémentaire je pense prendre en TD procédure pénale car cette matière que j'avais sans TD l'année précédente m'a posée quelques difficultés et pour l'autre cours je ne sais pas encore. Pour l'UE option je pensais prendre droit des affaires (l'activité commerciale) un des rares cours que j'ai suivi l'an passé et que j'avais trouvé assez intéressant.

Par **A.laure**, le **04/09/2009** à **04:28**

Hello!

Que veux tu faire? t'orienter plus dans le privé ou dans le public? (enfin quoiqu'il en soit le

choix ne t'enferme pas dans une filiere Image not found or type unknown)

S3:

Pour moi, les deux matières que tu as choisi sont indispensable si tu souhaite continuer en

droit, apres que ce soit l'une ou l'autre en TD ce n'est pas très grave Image not found or type unknown

Pour l'UE complémentaire, ca dépends, je crois que la comptabilité est assez importante si tu veux continuer dans un master droit social / du travail. L'histoire du droit je ne pense pas que ce soit vraiment très utile pour la suite (a la limite peut etre pour la culture G si tu veux faire des concours, et encore) et sciences po, si tu aime pourquoi pas.

Ensuite, pour le S4 le droit fiscal est une matière d'apres ce que j'ai pu voir et entendre très importante que ce soit en droit de l'entreprise ou autres. Procédure pénale est quand même plus spécifique au parcours pénaliste, après c'est toi qui voit. En tout cas vu que tu n'as pas choisi science po au S3 et que droit fiscal est la continuité de finance publique mais pour les particuliers, je te la conseille .

Ensuite pour l'UE complémentaire je pense que le droit des affaires est un bon choix, et reste à mon sens beaucoup plus utile que science po, enfin tout dépends de ce que tu entends

faire Image not found or type unknown

:p

Voilà je sais pas trop si je t'ai éclairé mais pour ma décharge il est 4h30 du mat' donc ... Image not found or type unknown

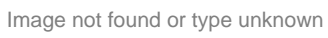
Par **Lala**, le **04/09/2009** à **11:44**

:p

J'aurais pas mieux dit Image not found or type unknown

Par **Miyuki**, le **22/09/2009** à **16:39**

:))

Merci 

Alors j'ai choisi pour le [b:11hqwk6]semestre 3[/b:11hqwk6] :

- Droit pénal général avec TD
- Finances publiques
- Histoire du droit (1799-1914)
- Comptabilité générale

Et pour le [b:11hqwk6]semestre 4 [/b:11hqwk6]:

- Procédure pénale avec TD
- Droit fiscal
- Droit des affaires